

Natation Vesoul Noidans

Complexe sportif, Maison des sports-70 000 Noidans les Vesoul

Club agréé Jeunesse et sport N° 7093275

Club agréé Ecole de Natation Française N° C1207099372

Association loi 1901 - siret 449 025 865 00014

REGLEMENT D'UTILISATION CRENEAUX MAITRES ET ADULTES LUDOLAC 2020

Ce règlement a pour but de définir les modalités d'accès au Ludolac, les personnes autorisées et les bénévoles encadrants.

- 1) Le NVN bénéficie d'une mise à disposition de 2 lignes d'eau dans le grand bassin du 06 juillet au 30 août au parc aquatique du Ludolac (les autres bassins sont interdits)
- 2) Le seul créneau autorisé est celui du matin de 9h à 10h45, il est impératif d'être présent à 9h car la porte sera ensuite verrouillée (nous n'avons pas la clé)
- 3) Seules les personnes licenciées au club, ayant transmis leur certificat médical sont autorisées à utiliser les créneaux du club
- 4) L'accès ne peut se faire qu'en présence de l'un des encadrant cité ci-après. En cas d'absence aucun accès ne sera autorisé, même pour des personnes majeures !
- 5) De plus, un planning spécifique par groupe de nageurs est établi et doit être respecté par tous, nageurs et parents
- 6) L'encadrant présent à toute latitude à imposer la sortie de l'eau à un nageur ayant un comportement inapproprié
- 7) Tous les nageurs devront avoir quitté le Ludolac pour 10h45, une personne souhaitant profiter des horaires publics devra s'acquitter du droit d'entrée en caisse.

Comme chaque été, nous rappelons que ces créneaux encadrés par notre entraîneur et les encadrants bénévoles ne sont pas des « activités de loisirs ou de détente » mais répondent à une logique sportive. C'est pourquoi, afin de compenser la fermeture des piscines durant le confinement, le club a décidé de maintenir avec Charline des séances d'activités aquatiques et sportives (parfois en extérieur), pour différents groupes.

En raison du nombre important de personnes attendues et des mesures de distanciation ou barrières encore en vigueur nous avons établi un planning que nous vous demandons de respecter scrupuleusement.

Pour toute demande exceptionnelle en dehors du champ de ce règlement, merci d'adresser au préalable un mail à l'adresse du club, une réponse vous sera apportée rapidement.

Créneaux maîtres et adultes perfectionnement
LUDOLAC été 2020

	horaires	maîtres	adultes perf
lundi	9h-10h45		
mardi			
mercredi			
jeudi			
vendredi			
samedi			
dimanche			

**LISTE DES ENCADRANTS
POUR LES SÉANCES LUDOLAC 2020**

HALLEUR Charline	Entraîneur salariée
BARETTI Fabrice	Président
FRERE Jean-Louis	Entraîneur bénévole
CLAVEL Patrice	Entraîneur bénévole
BINDA Aurélie	Entraîneur bénévole
BINDA Cyril	Entraîneur bénévole
REGNAUD Stéphane	Entraîneur bénévole
PREDINE Séverine	Entraîneur bénévole
CLAVEL Sandra	Encadrant
DAMPENON Christophe	Encadrant

Pour le NVN
Fabrice Baretti, président

Le 13 juin 2020